

BOUCHES DU RHÔNE

Le 25 octobre 2014

COMPTE RENDU DE L'AUDIENGE AVEC LA DIRECTION ACCOMPAGNEMENT DES TELE-PROCEDURES DANS LES SIE

Solidaires Finances Publiques avait demandé à rencontrer le directeur du pôle fiscal afin de lui remettre une pétition massivement signée par les agents des SIE du département.

Dans cette pétition, ils dénoncent la volonté de B Bézard de vouloir implanter dans la précipitation, du matériel informatique dans ces services, afin d'accompagner les contribuables professionnels dans leurs démarches en ligne.

Nous avons exprimé à la direction la colère des personnels pour qui l'accroissement des tâches généré par cette nouvelle mesure est insupportable et irréaliste tant par son ignorance de la réalité des services de base que par la brutalité de sa mise en œuvre.

La direction s'est dite aussi « surprise » par la volonté du DG de vouloir imposer ce dispositif (note du 7 octobre pour mise en œuvre le 15...) !!!

Lors d'une télé-conférence, la direction a décidé de ne pas le généraliser sur tous les SIE du département mais de le « tester » sur trois services à savoir Salon de Provence, La Ciotat et Marseille 2/15/16.

Face à cette attitude de prudence, mais fort des signatures des personnels, Solidaires Finances Publiques a réitéré l'exigence du retrait pur et simple de cette nouvelle charge de travail.

Trop d'obstacles restent insurmontables :

- Les effectifs, alors que se profile une nouvelle charrette de suppressions...
- La formation des agents, qui, quoi, comment ?
- Les problèmes de sécurisation des infos et de la responsabilité des agents accompagnants.
- La brièveté de la période de « test »...

Nous avons dénoncé avec vigueur l'iniquité de traitement des « petites » entreprises professionnelles qui seront pénalisées par des procédures informatiques inadaptées et inaccessibles quoiqu'en dise B Bézard !

La réponse de la direction en la matière est totalement inappropriée car elle consiste à faire aiguiller ces redevables par les agents, vers les opérateurs privés que sont les organismes agréés (AGA et CGA).

Cette manière de se défaire n'est pas acceptable car elle déplace le problème des suppressions d'emplois vers une forme d'externalisation.

Reste qu'au 1er janvier 2014, l'ensemble des SIE devra faire face à la généralisation des télé-procédures avec l'abaissement obligatoire des seuils de télé-procédures.

Solidaires Finances Publiques mettra tout en œuvre, tant au plan local que national, pour obtenir le retrait de cette nouvelle attaque envers les personnels des Finances et le Service Public.